

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Présidentielle 2023 : quid de la candidature consensuelle de la PA 2023 ?

ILS sont désormais neuf chefs de partis politiques et indépendants, membres de la Plateforme "Alternance 2023" (PA 2023), à vouloir briguer la magistrature suprême. Une pléthore de candidatures, issues du même camp, suscitant moult interrogations. La "candidature consensuelle" agitée par ladite plateforme est-elle encore d'actualité ? Et ce, alors que la nouvelle date limite de dépôt de candidature approche à grands pas. Ou, pour l'heure, faut-il y voir une partie de poker-menteur ?

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

ALEXANDRE Barro Chambrier, président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), non moins membre éminent de la PA 2023, a récemment déposé au Centre gabonais des élections (CGE) son dossier de candidature à l'élection présidentielle du mois prochain. Emboitant ainsi le pas à Paulette Missambo de l'Union nationale (UN), Pierre-Claver Maganga Moussavou du Parti social démocrate (PSD). Nul doute que Mike Jocktane, leader de "Gabon Nouveau", qui n'a pu se plier audit exercice, lundi dernier, en raison de l'absence du président du CGE, finira bien par déposer sa candidature avant la date fatidique du 14 juillet prochain. Sans oublier Thérance Gnembou Moutsona, président du Parti du reveil citoyen (PRC) qui, en principe, doit déclarer officiellement sa candidature, ce mercredi.

Aux leaders des écuries politiques citées ci-dessus, s'ajoutent les sympathisants de la PA 2023 à savoir Bertrand Zibi Abeghe, Pr Albert Ondo Ossa et Raymond Ndong Sima, qui ont également fait part de leurs intentions de



La Plateforme Alternance 2023 (PA 2023) parviendra-t-elle à aller jusqu'au bout de son ambition de «candidature consensuelle» ?

mettre un terme à l'hégémonie du Parti démocratique gabonais (PDG) à la présidence de la République.

Jusque-là, rien à redire, tout citoyen gabonais répondant aux critères définis par la "Loi fondamentale" et ceux édictés par le CGE peut, s'il en ressent le besoin mais surtout s'il en est capable, solliciter les suffrages de ses concitoyens.

Seul hic, le modus operandi ar-

rêté par la PA 2023, notamment une "candidature consensuelle". Un schéma brouillant les pistes, au regard de "l'atonie" constatée. Au point que bon nombre d'observateurs et autres analystes des questions électorales se demandent si la candidature consensuelle est encore d'actualité. Si oui, sur quelle base le porte-étendard du regroupement politique chapeauté aujourd'hui par François Ndong Obiang de

la Réappropriation du Gabon, de son indépendance pour sa reconstruction (RÉAGIR), sera-t-il désigné ?

Interrogés sur le sujet, lors de leur dernière sortie, François Ndong Obiang et les siens avaient éludé – ou presque – la question. Non sans déclarer que les discussions se poursuivaient. Nul doute que les critères de désignation doivent constituer le nœud gordien. Pour preuve, "le bouvier

de Moutassou" estime, à juste titre, qu'il faut impérativement "comparer les projets de société", proposés par les prétendants. Non sans brandir de nouveau sa "provincialisation" qu'il considère comme étant la panacée du développement du Gabon.

"Ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué". Voilà une maxime que les pourfendeurs de l'opposition doivent garder à l'esprit. D'autant plus que la dernière élection présidentielle a démontré la capacité de résilience de ce camp. En effet, on a souvenance que c'est sur le tard que feu Casimir Oye Mba, Guy Nzouba Ndama et Roland Désiré Aba Minko, et bien d'autres, tous candidats, s'étaient ralliés à Jean Ping.

Trois jours d'intenses négociations, impulsées par Zacharie Myboto, à l'époque président de l'Union nationale (UN), avaient permis ce revirement. Vu que tout relève du possible en politique, peut-être que la PA 2023 est dans cette logique.

Dans tous les cas, l'élection présidentielle finira par révéler le fin mot de la "candidature consensuelle".

Contrepoint

Contraste saisissant !

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

EN cette période préélectorale, le contraste est plus que saisissant entre les nombreuses incertitudes qui semblent entourer la stratégie de l'opposition et la démarche du camp présidentiel déjà en ordre de bataille, dans lequel la mécanique semble bien huilée. Entre la publication des listes des candidats du Parti démocratique gabonais (PDG) aux législatives

et locales, entrecoupée par la déclaration de candidature du "Distingué camarade président" (DCP), Ali Bongo Ondimba, à l'élection présidentielle du 26 août prochain et à son investiture lundi dernier au stade de Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de la commune de Libreville, adossé au dépôt de son dossier de candidature hier au Centre gabonais des élections (CGE) (lire par ailleurs), tout semble découler d'une logique précise. Dont les gammes de-

vraient vraisemblablement monter en puissance au fur et à mesure que l'on se rapprochera de la tenue des élections présidentielle, législatives et locales. Avec la ferme ambition et conviction de rallier le maximum de Gabonais et de Gabonaises à la cause du PDG et à celle de son champion. Comme quoi, "le rouleau compresseur" est plus que jamais focalisé sur son objectif : maintenir son hégémonie sur le paysage politique national.

Pour ce faire, il entend, à ce qu'il

semble, jeter toutes ses forces dans la bataille en ne négligeant aucun détail. D'autant plus que le contexte électoral actuel, lié à la tenue simultanée de trois scrutins, recommande, comme l'a laissé entendre récemment le secrétaire général du PDG, Steeve Nzegho Dieko, "humilité, abnégation, cohésion, discipline, loyauté, fidélité, engagement sincère, etc."

Des valeurs à partir desquelles, il entend mener son écurie à la victoire au soir du 26 août 2023.